



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**« Réunion du SYCFI Aquitaine »**

**« Consultants Formateurs : sortez couverts ! »**

**Réunion du mercredi 26 novembre 2014**

**18h30-20h00 Hangar 18 (INSEEC) – Quai de Bacalan 33000 Bordeaux**

Le SYCFI Aquitaine (Syndicat des Consultants Formateurs Indépendants - <http://www.sycfi.org>)

Cette réunion sera animée par :

**Monsieur Philippe LOISEAU** Assureur, membre élu à la CCI de Bordeaux, Consul république du Congo à Bordeaux, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, vice-président de la CGPME.

**Monsieur SCHNAPPER Martin** Expert comptable / Commissaire aux Comptes

**Madame Nathalie RICHARD** Responsable de l'antenne SYCFI Aquitaine **et les membres du Bureau**

**Participation active du public (Questions-Réponses)**, nous vous invitons à nous envoyer vos questions.

Destinée aux adhérents, sympathisants, futurs adhérents, futurs sympathisants, toute personne concernée par le métier de consultant formateur indépendant, et se clôturera par un apéritif dînatoire.

**NB :** une participation aux frais sera demandée sur place : gratuit pour les adhérents, 10 € pour les sympathisants

**Inscription :** <http://www.sycfi.org/rendez-vous-du-sycfi.html>

**Contact presse**

Nathalie RICHARD

Responsable de l'antenne Aquitaine

Mobile : 06 85 86 45 05 / [aquitaine@sycfi.org](mailto:aquitaine@sycfi.org)

Le SYCFI agit pour :

- Faire reconnaître, organiser, représenter les consultants et formateurs indépendants,
- Défendre auprès des pouvoirs publics leurs intérêts matériels, moraux, économiques et professionnels.

Le SYCFI regroupe exclusivement des personnes physiques, professionnels indépendants.

Nous entendons par Indépendants des consultants et formateurs qui exercent :

- Une profession dans les secteurs de la formation et/ou du conseil,
- Pour au moins 50 % de leur activité professionnelle,
- En statut profession libérale ou salariés qui, de même que les libéraux :
- Dépendent pour leur rémunération de leur propre action commerciale ;
- Agissent librement dans leur exercice professionnel, en manifestant leur indépendance dans le choix et le traitement de leurs prestations et en respectant la déontologie.